

informationsbulletin 01/2011

Table des matières

2 Rapport annuel de la présidente

3 Rapport annuel de la secrétaire générale

4 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2010

6 Ordre du jour de l'Assemblée générale du 23 juin 2011

Départements, Conseillers

7 Département de formation

8 Learning Portal EGONE

9 Département tarifaires

10 Conseil scientifiques de gynécologie suisse, SSGO

11 Département DRG

13 Département Assurance de qualité, droit et éthique

Rapports des groupes de travail

14 Endoscopie gynécologique, AGE

16 Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, GTER

17 Oncologie gynécologique, AGO

18 Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, AUG

19 Gynécologie et obstétrique psychosomatiques, GTGOP

20 Groupement Suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, GYNEA

21 Colposcopie et pathologie du col utérin, GCol

Rapport des délégués

22 Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel

23 Société Suisse d'ultrasons en médecine, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO

24 Société Suisse de médecine de la reproduction, SSMR

25 Société Suisse de ménopause, SSM

26 Conférence Suisse des médecins-chefs en gynécologie

Rapport annuel de la présidente

Mesdames, Messieurs
Chers Collègues

L'année 2010 a été marquée par la nouvelle organisation de gynécologie suisse et la mise en place de la conférence de planification qui a pour but un rapprochement des instances décisionnaires avec les membres. En compagnie de la secrétaire générale et du Past-Président, j'ai visité les sections régionales en m'informant de leur visions des choses. Nous avons été reçus partout avec cordialité. Les changements envisagés ont été généralement bien accueillis. La discussion a été parfois vive, critique même, mais toujours sereine. L'assemblée générale, qui a réuni pour la première fois plus de 140 membres, a adopté le changement des statuts à l'unanimité et ceux-ci sont entrés immédiatement en vigueur.

A l'occasion de notre séance stratégique du mois de septembre, le nouveau programme de formation continue fit l'objet d'une vive discussion. Quelles sont les limites entre formation continue essentielle et formation continue élargie, quelle doit être l'ampleur de la formation électronique, quelles sessions de formation continue doivent-elles être acceptées, quelle nature de contrôle voulons-nous?

Lors de la première séance de la conférence de planification, il fut décidé de prioriser la responsabilité individuelle. Il n'y a donc plus de contrôle, même pas par sondage. Le système de cartes tombe. Chaque membre doit saisir lui-même ses crédits sur la plateforme de la FMH et garder les confirmations de participation pendant dix ans pour le cas

où celles-ci seraient demandées par une direction de la santé publique.

En outre, la conférence de planification a décidé, après appréciation des avantages et des inconvénients, que gynécologie suisse resterait membre de la fmCh en confiant à la secrétaire générale le soin de représenter nos intérêts dans le comité, spécialement en matière de qualité et de politique de santé. En même temps, la possibilité de lancer un référendum, proposée par la fmCh a été acceptée et le montant de Fr 250.— par membre de gynécologie suisse entériné. La fmCh se donne ainsi la possibilité de la voie du référendum en cas de nécessité. Ce référendum n'est possible, toutefois, que si toutes les sociétés de spécialistes, membres de la fmCh, donnent leur accord.

De nombreuses demandes de journalistes ont dû être traitées en 2010. Elles ont touché essentiellement le traitement hormonal et le nombre de césariennes très actualisé par la publication des statistiques de l'office fédéral. Ce sujet a aussi fait l'objet de discussions vives avec la Fédération des sages-femmes.

Gynécologie suisse m'occupe déjà depuis un certain temps. Ce défi me passionne et les relations directes avec les membres sont pleines d'enseignements. J'arrive ainsi à lier notre devise «l'union fait la force» avec la mienne propre «packen wir es an». Je remercie le comité de sa collaboration ouverte et constructive, les experts de leur engagement sans limite et les membres de leur confiance.

Votre Présidente

Dresse Franziska Maurer

Rapport annuel de la secrétaire générale

L'année 2010 a été marquée par les préparatifs pour l'Assemblée générale du 24 juin 2010 et la mise en oeuvre des décisions prises à cette occasion. Gynécologie a maintenant une nouvelle structure et des nouveaux statuts, un règlement interne, un règlement des frais ainsi qu'un nouveau programme de formation continue. Ce dernier amène un nouveau mode de saisie des cours de formation continue et on a pu abandonner le vieux système de cartes. Les crédits sont dorénavant saisis par chaque membre de la SSGO sur la plateforme mise à disposition par la FMH. Les membres qui ont besoin de soutien peuvent s'adresser à Theres Loiseau au secrétariat à Berne au 031 313 88 55 (aux heures d'ouverture de bureau habituelles). La décision de l'Assemblée générale d'intégrer l'Académie dans le Département de formation de gynécologie suisse a été concrétisée et son secrétariat a été repris par le secrétariat de gynécologie suisse à Berne. Mireille Gloor a pris sa retraite après 20 ans d'engagement dévoué et fidèle et s'en va avec toute notre reconnaissance. Le secrétariat à Berne est devenu le centre administratif qui regroupe aussi, selon décision du comité, la gestion des membres et la comptabilité. Le comité tient ses séances quatre fois par an à Berne avec un workshop de stratégie de deux jours en automne; le bureau du comité a été supprimé. L'arrêt du Tribunal fédéral sur un cas accidentel survenu en obstétrique a occupé longuement le comité. Divers modèles d'assurance responsabilité professionnelle ont été étudiés et vont être soumis dans le cadre d'une consultation à nos membres. «forum gynécologie suisse» a paru 4 fois en 2010, avant les congrès de la SSGO. Le feedback sont positif ce qui encourage la commission de rédaction de continuer dans cette voie. En plus, deux newsletters ont été envoyées à tous les membres avec des informations actualisées. Le but est d'améliorer la communication en permanence et d'adapter régulièrement le site aux besoins.

Dresse Christiane Roth

Procès-verbal de l'Assemblée générale gynécologie suisse

Jeudi 24 juin 2010, 12:30 heures
Centre de congrès, Interlaken

1. Bienvenue par la Présidente, Acceptation de l'ordre du jour, élection des scruta-teurs

La présidente salue les membres présents. L'OJ est accepté. Elus comme scruta-teurs : Alain Schreyer et Helène Huldi. 135 cartes de vote ont été distribuées.

2. Protocole de l'assemblée générale du 25 juin 2009 à Lugano

Le protocole est accepté.

3. Rapport annuel de la Présidente

Le rapport annuel de la Présidente fut publié dans le bulletin d'information 1-2010.

4. Mutations parmi les membres

Les mutations jusqu'au 23 mars 2010 sont publiées dans le bulletin d'information 1-2010. Entretemps et jusqu'au 23 juin 2010 sont survenus les mutations suivantes:

Membres extraordinaires

- Baumann-Dinh Thuy Tran, Fribourg
- Diesch Claude Henri, Allschwil
- Lachat Régine, Sion
- Rusu Ioan Bogdan, Fribourg
- Studer Françoise, Fribourg

Membres ordinaires

- Bach Brigitte, Richterswil
- Chatsiproios Dimitros, Kreuzlingen
- Gilke Ursula, Kriens
- Menzel Uta, Werrikon
- Spini Tzvetelina, Biel
- Wittwer Raschle Monika, Lindau

Membres honoraires

- Boesinger Urs E., Freiburg
- Hutter Othmar, Rorschach

Membres d'honneur

- Renate Huch, Zürich

- Mario Litschgi, Schaffhausen

Décès

- Gunti Jürg, Sierre
- Karl Rohner, Schwyz

Etat des membres

- Membres ordinaires: 1'256
- Membres extraordinaires: 288
- Membres honoraires 222
- Membres d'honneur: 18

5. Rapport annuel de la Secrétaire générale

Le rapport annuel fut publié dans le bulletin d'information 1-2010.

6. Rapports des chefs de département

Les rapports annuels furent publiés dans le bulletin d'information 1-2010 à l'exception du rapport de la commission de qualité qui sera mis sur la Homepage après l'assemblée générale.

7. Rapports, propositions et recommandations des divers groupes de travail, commissions et départements

La parole n'est pas demandée.

8. Comptes annuels 2009 – rapport du trésorier (La comptabilité se trouve dans la partie interne de la Homepage)

La parole n'est pas demandée.

9. Rapport des réviseurs

La secrétaire générale lit le rapport des réviseurs. L'assemblée en prend connaissance.

10. Acceptation des rapports annuels et des comptes 2009

Les rapports annuels sont acceptés avec 124 OUI, 0 NON et 1 abstention. Les comptes 2009 sont acceptés avec 114 OUI, 7 NON et 0 abstentions.

11. Intégration de l'académie dans la SSGO

L'intégration de l'académie est acceptée avec 130 OUI, 0 NON et 0 abstentions.

12. Congrès 2011, Lugano du 23 – 25 juin 2011

Le congrès annuel 2011 aura lieu au centre des congrès de Lugano.

13. Budget 2010 – 2011

(se trouve sur la partie interne de la Homepage)

Le budget est accepté avec 118 OUI, 0 NON et 8 abstentions. La cotisation annuelle y compris la formation post graduée (académie) s'élève à CHF 665.00 pour les membres ordinaires, pour les membres extraordinaires à CHF 505.00 et pour les médecins en formation à CHF 150.00.

14. Changement des statuts et élections dans ce contexte

Les raisons d'une modification importante de la structure ont été présentées par la Présidente, le Past-Président et la secrétaire générale à l'occasion des visites effectuées dans les groupements/sections cantonales: Il faut que la base et le comité se rapprochent dans le but de rendre l'organisation plus prompte à la réplique et plus efficace. Cela a aussi été présenté pendant les réunions diverses des organes de la SSGO, lors du congrès annuel, notamment pendant la séance de stratégie.

Les changements importants des statuts concernent l'article 11 avec la création de la conférence de planification.

La variante 3 est choisie avec 107 OUI, 0 NON et 0 abstentions. Cette variante offre le plus de liberté aux organes qui délèguent leurs représentants.

La répartition des sièges dans la commission de planification est définie par le règlement intérieur. La répartition des 13 sièges selon les régions, pondérée selon le nombre de leurs membres ordinaires est acceptée par 106 OUI, 0 NON et 0 abstentions.

Tous les membres ont reçu les statuts modifiés par écrit. Par un vote final, ils sont acceptés par 128 OUI, 0 NON et 0 abstentions.

L'assemblée générale élit le comité actuel in globo pour une année jusqu'à l'assemblée générale selon les statuts

révisés. Selon les nouveaux statuts en sont exclus les responsables des départements Medias et Communication, Relations internationales et le remplaçant de la secrétaire générale.

15. fmCh

En tant que la plus grande des sociétés au sein de la fmCh, gynécologie suisse demandait d'être représentée de nouveau au comité après le départ de Mario Lit-schgi et de Jacques Seydoux. Le règlement d'élection accepté par l'assemblée plénière en 2009 avait débouché sur le fait que la SSGO avait perdu son siège au comité. Lors de sa réunion à huis clos 2009 le comité a discuté ce problème de manière détaillée. Il a décidé de résilier son affiliation à la fmCh par prudence pour la fin de l'année 2010. En effet, une résiliation ne peut être annoncée qu'avec une avance de quinze mois et seulement pour la fin d'une année du calendrier. Une dispute s'en est suivie entre la présidente de la SSGO et le président de la Fmch: notre exigence était de disposer d'un siège au comité et d'un membre dans l'assemblée plénière par 500 membres de notre société. Cela ne fut pas possible sans un changement des statuts de la fmCh. Ce changement des statuts fut accepté par l'assemblée plénière de la fmCh en décembre 2009 avec effet au premier janvier 2010. La SSGO collabore depuis janvier 2010 au sein du comité de la fmCh et elle a prolongé son affiliation jusqu'à la fin de l'année 2011. La décision définitive sera prise par la conférence de planification nouvellement créée jusqu'à la fin de l'année 2010. La fmCh est un contrepoids politique à la FMH qui, depuis toujours, représente avant tout les intérêts des médecins généralistes.

16. Informations

Les protocoles du comité sont publiés sur la Homepage en Allemand et en Français depuis le mois d'avril 2010.

17. Divers

La parole n'est pas demandée.

Fin de l'assemblée générale: 13:15 heures

Dresse Christiane Roth

Traduction en français: Dr Ueli Stoll

Assemblée générale gynécologie suisse, SSGO

Jeudi 23 juin 2011, 12.30 – 13:30
Palazzo dei Congressi Lugano
Salle A

Ordre du jour

1. Bienvenue de la Présidente, approbation de l'ordre du jour et élection des scrutateurs
2. Procès verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2010 à Interlaken
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Mutations des membres
5. Rapport annuel de la secrétaire générale
6. Rapports annuels des chefs de département
7. Rapports, demandes et recommandations des groupes de travail scientifiques, commissions et départements
8. Comptes 2010 – Rapport du cassier (accessible dans la partie interne du site web)
9. Rapport des réviseurs
10. Approbation des rapports annuels et des comptes 2010
11. Congrès 2012, Interlaken du 28 au 30 juin 2012
12. Budget 2011 – 2012 (accessible dans la partie interne du site web)
13. Présentation des résultats de la consultation auprès des membres concernant l'assurance responsabilité professionnelle et décision
14. Elections
15. Informations
16. Divers

Département de formation

Modifications du programme de formation post-graduée

Après l'introduction du nouveau programme en 2008, quelques adaptations sont actuellement nécessaires. Les groupes de spécialistes ont fait des propositions qui seront soumises prochainement à l'institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM)

Rappel des délais définis dans les dispositions transitoires du nouveau programme de formation post-graduée

Pour les établissements de formation, l'intégration dans un réseau de formation post-graduée doit être accomplie jusqu'au 30 juin 2011.

Les candidats souhaitant recevoir le titre selon les dispositions de l'ancien règlement du 1^{er} janvier 2002 doivent terminer leur formation jusqu'au 30 juin 2013 (catalogue des opérations et cours-blocs compris)

Formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire

Tous les détenteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique obtenu selon les anciens règlements peuvent recevoir le titre de formation approfondie sur simple demande auprès de la FMH. Les détenteurs d'un diplôme de spécialiste étranger reconnu par la Confédération sont soumis à l'obligation supplémentaire de démontrer qu'ils remplissent le catalogue des exigences opératoires.

Patrick Hohlfeld

Learning Portal EGONE

L'année de référence a rimé avec un travail à nouveau important et exigeant pour l'équipe de production. Le mandat de gynécologie suisse, visant à développer et/ou à prolonger EGONE pour la formation postgraduée structurée du médecin spécialiste en EGONE plus, a pu être largement rempli. Jusqu'à la fin de l'année, 50 auteurs de renom ont composé leur chapitre destiné à EGONE plus. Ont pu être gagnés à cette cause aussi des auteurs de la DGGG (Société allemande de gynécologie et d'obstétrique) et des représentants de l'anesthésiologie. Le domaine de l'urogynécologie a pu être entièrement conçu par le groupe de travail Urogynécologie.

EGONE plus est disponible avec la version la plus récente pour la formation continue et la formation postgraduée. Conformément à la décision de la Conférence des médecins chefs, toutes les cliniques de formation postgraduée prennent en charge les licences pour l'ensemble des assistants dans ce type de formation. Les médecins spécialistes recevront les licences par l'intermédiaire du domaine (protégé par un mot de passe) du site Internet de la société suisse de gynécologie-obstétrique.

Le développement de l'ambitieux projet EGONE plus bénéficie du financement de la GEBERT RÜF STIFTUNG (Fondation Gerbert Ruff). De même, une version inédite a été élaborée pour EGONE basic.

Le site Internet (www.egone.ch) de conception récente renseigne sur la structure et la teneur d'EGONE. Mais il informe également en permanence sur les chapitres nouvellement parus, voire sur des articles de formation continue, ainsi que sur des manifestations.

La newsletter est également une nouveauté. Elle paraîtra au besoin mais certainement 2 fois par an minimum pour tenir tous les utilisateurs au courant du tout dernier statut d'évolution d'EGONE.

C'est avec dynamisme qu'EGONE s'est présenté au monde extérieur à la Conférence des médecins chefs du 6 mai 2010 à Interlaken, avec un stand au Congrès annuel de notre société spécialisée du 24 au 26 juin à Interlaken. EGONE est apparu également au Congrès de la DGGG (Société allemande de gynécologie

et d'obstétrique) des 5 au 8 octobre à Munich avec un exposé, une démonstration live, un stand et un article dans un ouvrage en plusieurs volumes à l'occasion du 125^{ème} jubilé de la DGGG.

Lors de l'inauguration festive du congrès du jubilé susmentionné de la DGGG à Munich, c'est avec une grande satisfaction que nous avons été distingués par cette société allemande du «Prix des initiatives en formation postgraduée et pour le développement de la plate-forme de e-learning EGONE».

Pour l'année de référence 211, il est prévu le travail suivant en matière de concept et de développement:

- Achèvement de la version 4 EGONE plus au printemps 2011
- Élaboration de la version 5 d'EGONE à l'automne 2011
- Liens directs vers les extraits de répertoires d'ouvrages
- Finalisation des galeries de photos et répéteurs de scripts dans la rubrique interactive
- «Appliquer»
- Nouveaux chapitres pour EGONE plus
- Implémentation de chapitres de formation continue importants.

La poursuite du développement d'EGONE ne sera jamais close parce que ce doit être une adaptation constante aux évolutions des domaines IT et e-learning, ainsi que du secteur de la formation en ligne.

Prof. Urs Haller

Membres de la commission EGONE:

Dr vet. Manuèle Adé-Damilano (Bureau)
 Prof. J. Bitzer
 Prof. H.U. Bucher
 Prof. J.-F. Delaloye
 Prof. D. Fink
 Dr U. Graf
 Prof. U. Haller (Bureau)
 Prof. B. Imthurn
 Prof. M. Müller
 Prof. P. Petignat
 Dresse Chr. Roth (Bureau)
 Dr J. Seydoux (Président)
 Prof. D. Surbek
 Dr E. Wight, PD
 Dr Ch. Winkler (Bureau)
 Prof. R. Zimmermann

Département tarifs

L'année 2010 a été marquée par l'évaluation TARMED du Contrôle fédéral des finances (CDF) Comme déjà évoqué dans le dernier rapport, notre société a été activement présente dans le groupe d'accompagnement et a réussi à corriger diverses fautes et interprétations erronées. Le rapport final du CDF s'est distingué malheureusement par une forte connotation politique et des avis préconçus: il n'était d'ailleurs quasiment plus possible d'y repérer les analyses économiques de la société INFRA. Le CDF a recommandé de donner à la Confédération (OFSP) davantage de compétences pour l'aménagement du TARMED, comme c'est déjà le cas pour la liste des analyses. Ce qui limiterait considérablement l'influence du corps médical sur la structuration des tarifs. Ce point a déjà été relaté dans FORUM.

Après que la FMH a planifié d'elle-même une révision du TARMED, nous avons remis sur pied notre propre commission TARMED, et une première réunion s'est tenue à Berne le 3 février 2011. Les positions les plus fortes en termes de chiffres d'affaires y ont été étudiées au regard des minutages, des dignités et des unités fonctionnelles. Concernant les minutages (sauf pour des prestations obstétriques), la commission considère que les prestations gynécologiques les plus fréquentes ne nécessitent aucune adaptation tarifaire. En revanche, la commission juge qu'une révision s'impose au niveau de la répartition des unités fonctionnelles (UF) des positions gynécologiques (l'UF gynécologie et obstétrique étant exigée en lieu et place de l'UF fournisseur de prestations de base). Il est prévu par la FMH, comme étape suivante, d'adapter les critères essentiels de nature économique au renchérissement, pour la prestation technique. Il faut toutefois supposer que les répondants des frais vont s'opposer à toutes adaptations tarifaires en avançant l'argument de la «neutralité des coûts».

Dr Pierre Villars
Département tarifs

Conseil scientifique de gynécologie suisse, SSGO

Le comité scientifique (CS) a poursuivi ses travaux dans le cadre de la nouvelle structure de gynécologie suisse. Il a été intégré à la Conférence de planification. Le président du CS continue d'être représenté au comité directeur de gynécologie suisse. Attributions du CS:

- Conseil auprès du comité directeur de gynécologie suisse, SSGO
- Lien entre le groupe de travail et le comité directeur
- Spécialistes pour des expertises
- Communication avec les médias pour des thèmes d'actualité spécifiques à cette discipline
- Rédaction d'avis d'experts
- Comité scientifique du congrès annuel
- Experts pour des examens finaux de spécialité
- Participation aux réunions du CS et de la Conférence de planification

Composition du Comité scientifique

Prof. Siegi Heinzl, Prof. Mario Litschgi, Dr Jörg Schneider, Prof. Rolf Steiner, Prof. Roland Zimmermann ont quitté le Comité scientifique en 2010 et transmis leurs travaux à leurs successeurs. Nous les remercions tous les cinq pour leur engagement tant au Comité qu'au sein de gynécologie suisse, SSGO; nous accueillons au comité les membres nouvellement élus (Dr Stefan Gerber, PD, Dr Andreas Günthert, PD, Dr René Hornung, PD, Dresse Sabine Steimann) et nous réjouissons de leur collaboration active.

Prof. Gabriel Schär

Présidence

Prof. Gabriel Schär, Aarau
Président et délégué du Comité

Membres

Académie pour la formation continue:

Dr Jürg Schneider, Wetzikon; départ au 31.12.2010 en raison de la restructuration et de l'intégration de l'Académie dans le département formation (prégradué, continue, postgraduée).

Conférence suisse des médecins chefs de services de gynécologie:

Dr René Hornung, PD, St. Gall

Groupe de travail Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien:

Prof. Gabriel Schär, Aarau

Groupe de travail Oncogynécologie:

Prof. Daniel Fink, Zurich

Groupe de travail Endoscopie gynécologique:

Prof. Michael K. Hohl, Baden

Groupe de travail Médecine foeto-maternelle:

Dr Lucio Bronz, Bellinzona

Société suisse de fertilité et stérilité:

Dr Gabriel de Candolle, Genève

Société suisse de sénologie:

Dr Andreas Günthert, PD, Berne

Société suisse de ménopause:

Dresse Sabine Steimann, Lucerne

Société suisse d'ultrasonographie en médecine et biologie, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO:

Dr René Müller, Winterthour

Groupe de travail Colposcopie et pathologie du col utérin:

Dr Stefan Gerber, PD, Fribourg

Groupe de travail Endocrinologie gynécologique et médecine reproductive:

Prof. Bruno Imthurn, Zurich

Groupe de travail gynécologie et obstétrique psychosomatiques:

Dresse Sibil Tschudin, Bâle

Groupe de travail gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, GYNEA:

Dresse Saira Christine Renteria, Lausanne

Groupe de travail «Better Aging»:

Prof. Renzo Brun del Re, Berne

Organisation des contributions scientifiques au Congrès annuel:

Dr Yvan Vial, PD, Lausanne

Département DRG

A partir du 1^{er} janvier 2012, des forfaits par cas liés au diagnostic vont être introduits dans la Suisse entière à titre d'indemnisation des soins somatiques aigus. Il est illusoire de spéculer sur un report dans le temps, puisque leur introduction est définie par la loi. Plusieurs rapports ont fourni des éléments d'information sur l'évolution de cette situation. Voici à nouveaux quelques éléments importants:

SwissDRG est un système évolutif dont une nouvelle version paraîtra chaque année. Si la structure tarifaire n'est certes pas achevée à la date de son lancement (01.01.2012), il faut pourtant savoir que 80 % des cas pourront être saisis de manière acceptable.

Dans plusieurs cantons, les hôpitaux se sont déjà vus confier le nouveau système d'indemnisation et facturent déjà en AP-DRG. Quelques hôpitaux sont financièrement autonomes et renoncent aux garanties publiques. L'inquiétude gagne les hôpitaux et établissements qui devront passer brutalement au système SwissDRG lors du prochain changement d'année, sans y être préparés. Certains hôpitaux ont besoin de plus de temps pour pouvoir analyser leurs données, formuler à partir de-là les bonnes questions et s'adapter. Les décideurs politiques sont conscients des difficultés inhérentes au calendrier et envisagent d'amortir le choc par des garanties financières au cours des deux premières années.

SwissDRG est élaboré sur la base du système DRG allemand. D'excellentes expériences ont été réalisées en Allemagne par le principe des dénommées «rémunérations supplémentaires». Les rémunérations supplémentaires sont essentielles à l'indemnisation, conformes à la prestation de médicaments onéreux, de dérivés sanguins, d'implants et de méthodes de traitement très coûteuses. Elles contribuent en plus à préserver la clarté du système DRG et à éviter la création d'innombrables nouveaux groupes de cas DRG. En Suisse, la version d'introduction 1,0 du système SwissDRG ne comportera que cinq rémunérations supplémentaires, même si la FMH a demandé l'application des rémunérations pour lesquelles une demande existe et avec lesquelles des expériences opportunes ont été réalisées en Allemagne. Notre système reposant sur le modèle allemand – dans le-

quel il existe 146 rémunérations supplémentaires - il faut s'attendre à une distorsion de l'indemnisation due à son défaut de prise en compte.

Il y a un an, la FMH a présenté un concept concret sur la recherche de mesures d'accompagnement du système Swiss-DRG. L'exécution de la recherche a été transmise à l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et cliniques (ANQ). Cette dernière association n'étudiera toutefois pas les questions (importantes à nos yeux) liées à l'évolution de la relation patient-médecin, respectivement des dépenses administratives en milieu hospitalier. Ainsi, la FMH n'assumera pas l'analyse de ces deux questions qui devrait être de sa propre responsabilité (www.fmh.ch>Tarife>SwissDRG>Begleitforschung). L'ANQ se penchera au moyen de SQLape sur les ré-hospitalisations et nouvelles opérations pouvant être potentiellement évitées, sur les infections nosocomiales avec SwissNOSO, sur l'enquête de prévalence «Escarres» et «Chutes» avec l'outil LPZ (enquêtes de prévalence dans tout le pays, données liées aux soins), ainsi que sur la satisfaction des patients. La demande adressée à l'ANQ par la FMH, d'être accueillie dans l'association en tant que membre actif, a été rejetée.

Un doute subsiste au sujet du traitement des données des personnes dans le cadre des DRG. Le principe de proportionnalité s'applique. Ne peuvent être traitées que les données adaptées et nécessaires pour remplir concrètement les tâches. Il ne doit exister aucun instrument susceptible de conduire au même objectif (principe de la plus faible intervention possible) par une intervention moins imposante. On peut lire ces définitions dans la Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Il ressort d'une décision judiciaire que «des données délicates, respectivement des maladies ressenties comme «stigmatisantes» par une partie de la population ne peuvent pas être communiquées à la caisse-maladie sous une forme standardisée, mais uniquement au médecin de famille».

Où en sommes-nous un an avant l'introduction des DRG? Selon la législation, les coûts d'utilisation des installations hospitalières seront intégrés au 1.01.2012 aux forfaits par

cas du système SwissDRG. Dans la mesure où ces coûts ne peuvent pas être analysés de façon suffisante, on procédera à l'indemnisation par des majorations normatives exprimées en pourcentage à partir du taux de base «base rate» (majorations uniformes dans la Suisse entière). Le montant de la majoration en pourcentage est encore en cours de négociation.

Le fait que les partenaires tarifaires n'aient pas été capables de remplir jusqu'à fin 2010 les demandes du Conseil fédéral (transparence des coûts à l'hôpital, intégration de la psychiatrie et réhabilitation) permettra l'argumentation d'augmenter l'idée d'intégration de ce système d'indemnisation.

En conclusion, il convient de retenir que tous les problèmes ne seront pas résolus d'ici le 31.12.2011. SwissDRG est un système en cours d'apprentissage, et la qualité encore insuffisante des données ne permet pas d'escompter des améliorations à la date d'introduction prévue. Le financement de la formation médicale postgraduée et la rémunération des médecins agréés en hôpitaux privés demeurent flous. Aussi la FMH plaide-t-elle en faveur d'un règlement transitoire (compte-témoin (Schattenrechnung)) pour amortir les distorsions du système. En attendant, ce plaidoyer est repris et soutenu par d'autres partenaires. Il y a encore beaucoup à faire.

Dr Dieter A. Musfeld

Département Assurance de qualité, droit et éthique

En 2010, la Commission pour l'assurance de qualité de gynécologie suisse, SSGO s'est réunie à trois reprises. Ces réunions ont eu lieu les 23 avril, 20 août et 19 novembre 2010 – chacune ayant duré entre 2 heures et demie à 3 heures. 12 membres de la commission en moyenne y ont été présents. La première séance s'est tenue à Zurich, après quoi la commission s'est réunie à Berne suivant les desiderata du Comité directeur de gynécologie suisse, SSGO. En matière de personnel, deux membres se sont retirés: les Professeurs M. Litschgi et S. Heinzl ont quitté la commission pour cause de départ en retraite. Deux nouveaux membres seront accueillis en 2011.

En 2010, la Commission a rédigé, achevé et publié divers avis d'experts : information concernant le risque thromboembolique sous contraceptifs hormonaux; conseil pré-conceptionnel (recommandations actuelles); maturation pulmonaire foetale et toxoplasmose. Compte tenu des circonstances actuelles (Yasmin), il a été préparé – à propos de l'avis d'expert sur le risque thromboembolique – une information aux patientes et celle-ci a été traduite en plusieurs langues. La commission a en outre élaboré une check-list pour la prescription initiale, à propos du risque de thrombose et des motifs de suspension des contraceptifs. Ceci vient compléter l'avis d'expert sur le risque thromboembolique sous contraceptifs hormonaux.

L'un des travaux majeurs de l'année 2010 fut certainement le bilan de l'important avis d'experts sur la sécurité des patientes en chirurgie gynécologique et obstétrique. C'est dans une version abrégée traduite en anglais que cet avis a fait l'objet d'une publication dans *Archives of Gynecology & Obstetrics* et dans le Forum médical suisse. L'avis d'expert traitant de l'anémie pré- et post-partum a pu également être traduit en anglais et publié dans *Archives of Gynecology & Obstetrics*.

Quelques premières ébauches ont vu le jour pour les avis d'experts sur la chirurgie esthétique vulvo-vaginale, la tocolyse et le dépistage du diabète gestationnel; elles seront remaniées et terminées courant 2011. Les directives sur le test HPV et le dépassement du délai, ainsi que les protocoles d'information traitant des interventions prénatales, ont été élaborés; ces éléments viennent d'être finalisés et vont être publiés.

En collaboration avec les Prof. Irion et Surbek, l'Institut de mé-

decine sociale et préventive de Berne (Prof. Jüni) a soumis à l'OFSP une proposition sur l'étude concernant la césarienne. Celle-ci doit être conduite en trois parties: 1/ Analyse rétrospective, 2/ Étude bibliographique systématique relative aux facteurs régionaux, sociaux et autres engendrant une césarienne, 3/ Étude prospective cas-témoins. La décision sur les actions concrètes potentielles est dans les mains de l'OFSP et n'a pas encore été prise. Le financement est pris en charge par l'OFSP (= mandant).

Un groupe d'anesthésistes, de gynécologues/obstétriciens (membres CAQ) et de pédiatres a préparé des recommandations sur la présence de pédiatres à la naissance/lors de l'accouchement. Une fois corrigées, ces recommandations seront présentées à nouveau à la Conférence des médecins chefs.

Je souhaite ici exprimer mes remerciements à tous les membres de la commission pour leur disponibilité, sans laquelle tout ce travail eût été impossible. Merci aussi à ma secrétaire Madame Wieland pour la rédaction des procès-verbaux et la coordination administrative.

Prof. Daniel Surbek

Président de la Commission pour l'assurance de qualité de gynécologie suisse SSGO

Membres de la Commission pour l'assurance de qualité (situation en décembre 2010)

Dresse Regula E. Bürki	Prof. Ossi R. Köchli
Dr Jean-François Delaloye, PD	Dresse Judith Pök
Dr Gero Drack	Dresse Christiane Roth
Prof. Daniel Fink	Dr Julian Schilling, PD
Dr Felix Haberthür	Dr Jacques Seydoux
Dr Peter D. Hagmann	Dr Michael Singer
Dr Thomas Hess	Dr Gerald Stelz
Dr Christoph Honegger	Dr Eduard Vlajkovic
Prof. Irene Hösli	Prof. Pius Wyss
Prof. Olivier Irion	
Mme Margrit Kessler (représentation OSP)	

Endoscopie gynécologique, AGE

Conformément à ses statuts, l'AGE répond aux questions scientifiques et pratiques afférentes à la chirurgie endoscopique ainsi qu'à la formation continue dans ce domaine. L'AGE est également membre partenaire de la Société Européenne d'Endoscopie gynécologique (ESGE).

La quinzième édition du «cours de Davos», organisée durant l'année du rapport avec plus de 90 participant(e)s et occupant ces dernières années une solide place dans le secteur de la formation postgraduée et continue, est parmi nos activités l'une des priorités particulièrement attractives. Ces dernières années, les participantes et participants ont été recruté(e)s essentiellement parmi les médecins assistants, dans le cadre de leur formation FMH. La demande demeure importante, l'accent étant mis sur les exercices pratiques qui sont prisés en particulier car un poste de travail complet est disponible par groupe de 2 participants. Un tuteur expérimenté est en outre à disposition par groupe de quatre médecins. L'offre de cours est actualisée chaque année et portée à un niveau élevé (exercices pratiques, séminaires, démonstrations) pour répondre à la dynamique de développement dans ce domaine. Ce cours est crédité de 20 points dans la formation continue de base de l'Académie de formation de la SSGO, et est reconnu désormais en tant que cours bloc dans le cadre de la formation postgraduée de médecin spécialiste.

Le 18^{ème} cours pratique se tiendra du jeudi 1^{er} mars au dimanche 4 mars 2012.

L'AGE dispose de son propre site internet: www.agendoskopie.ch. Vous y trouverez les informations relatives à toutes les offres de cours. Le gros avantage est de pouvoir s'inscrire directement aux cours via le site internet. Mis à jour en permanence, le site dispose aussi d'une petite vidéothèque qui bénéficie d'une fréquence grandissante de visites.

Le cours pratique de Davos équivaut au niveau I dans le concept en III niveaux de l'AGE. Le niveau II comprend des séminaires pour étudiants avancés, ces séminaires étant dispensés par le Centre interdisciplinaire de recherche et de formation initiale en chirurgie endoscopique

(Swiss Endos Fribourg/ Infos et programme directement sur www.agendoskopie.ch). Le programme 2011 est déjà disponible:

22 octobre 2011

Tumeurs annexielles: une opération simple en apparence
Prof. M. Mueller, Dr P. Kostov, Prof. D. Stucki

11 novembre 2011

Hystérectomie laparoscopique: de l'hystérectomie simple à l'hystérectomie compliquée
Dr P. Fehr, Dr D. Sarlos

18 novembre 2011

Hystérectomie laparoscopique: de l'hystérectomie simple à compliquée
Prof. M.K. Hohl, Dr Th. Gyr, Dr D. Sarlos

3 décembre 2011

Normes en endométriose: acquis et nouveautés
Prof. M. Müller, Dr M. Eberhard, Dr P. Kostov

9 décembre 2011

Cours-Workshop Myome (en français)
Dr J.-M. Wenger, Prof. J.-B. Dubuisson

Cette année et pour la première fois, un cours pratique établi à l'échelle internationale et réalisé sur des cadavres spécialement conservés a été organisé sous la direction de Prof. M. Müller et Prof. J.-B. Dubuisson. Ce cours suscitant un vif intérêt, il sera désormais proposé régulièrement. Il permet de pratiquer des interventions compliquées dans un contexte particulièrement réaliste (lymphadénectomie pelvienne et para-aortique, colpotomie postérieure) à l'échelle 1:1. Il est en particulier adapté pour se familiariser avec les spécificités anatomiques nécessaires pour ce type d'interventions.

(Pour des infos complémentaires: www.agendoskopie.ch)

Nous recommandons de s'inscrire tôt dans la mesure où les cours sont, d'expérience, rapidement complets.

Les titulaires des diplômes de niveaux I et II peuvent s'adresser aux membres de l'AGE pour assister comme stagiaires à des opérations spécifiques. Ces interventions comme stagiaires correspondent au niveau III. Des études prospectives ont été lancées à nouveau pendant l'année du rapport.

Par ailleurs, l'AGE s'occupe en permanence de questions d'assurance qualité et de formation postgraduée (catalogue des opérations dans le cadre de la formation postgraduée au FMH en gynécologie) et ce groupe de travail soutient aussi des projets scientifiques dans le domaine de l'endoscopie gynécologique.

Adhésion

Si vous êtes intéressé(e) par une adhésion à l'AGE et par un engagement actif dans ce cadre, vous devez adresser une demande d'adhésion au Président avec des précisions sur votre parcours professionnel, assortie de la recommandation de deux membres ordinaires (parrains). Toute personne possédant une expérience spéciale en chirurgie endoscopie et/ ou exerçant une activité scientifique dans cette discipline peut devenir membre actif. Seuls les membres de la SSGO toujours en activité peuvent devenir membres ordinaires. Tous les médecins ou universitaires s'intéressant aux objectifs de l'AGE peuvent devenir membres extraordinaires.

Prof. Michael K. Hohl

Président

Prof. M. K. Hohl, Baden

Vice-président

Prof. R. A. Steiner, Coire

Secrétaire

Dr M. Eberhard, Schaffhouse

Secrétaire scientifique

Prof. M. D. Mueller, Berne

Caissier-comptable

Dr H. U. Bratschi, Berne

Conseil d'administration élargi

Dr E. Chardonnens, Lausanne

Prof. J. Dequesne, Lausanne

Prof. J.-B. Dubuisson, Genève

Dr P. M. Fehr, Schaffhouse

Dr Th. Gyr, Lugano

Dr P. D. Hagmann, Zurich

Dr Th. Hess, Winterthour

Prof. O. Köchli, Zurich

Dr R. Lachat, Saint-Gall

Dresse F. Maurer, Soleure

Dr K. P. Lüscher, Münsterlingen

Dr D. Sarlos, Aarau

Dr A. Scatizza, Lugano

Prof. D. Stucki, Fribourg

Dr J.M. Wenger, Genève

Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, GTER

Le GTER (groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction) a été fondé il y a quelques années, sous la présidence du Prof. Martin Birkhäuser. Son objectif a toujours été le suivant: renforcer, en qualité de troisième pilier (outre la gynécologie et l'obstétrique), l'intégration de notre discipline dans notre société spécialisée. Dans cette optique, les trois sociétés (SSGO, SSMR (Société Suisse de Médecine de la Reproduction) et SSM (Société suisse de ménopause)) ont signé fin 2009 une «lettre d'intention» afin de renforcer leur collaboration, après une phase d'essai de trois ans, sous l'égide de la holding du GTER. La SSMR et la SSM étant des sociétés scientifiques multidisciplinaires, elles doivent préserver une indépendance maximale vis-à-vis de la SSGO et enrichir le GTER sur le plan technique. La première mission du GTER consiste à représenter les intérêts de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction vis-à-vis de la SSGO et de la FMH dans les domaines de la formation continue et de la politique tarifaire.

Mi-2010, la présidence a été transmise à Bruno Imthurn. Conformément à la «lettre d'intention», il occupera cette fonction jusqu'à l'assemblée annuelle de la SSGO en 2013. Si cette aspiration à une collaboration renforcée entre les trois sociétés venait à être confirmée par toutes les parties prenantes, le titulaire de cette fonction sera déterminé par rotation, tous les trois ans, par la SSMR et la SSM. Cette fonction va de pair avec un siège au comité directeur de la SSGO.

Notre premier président du GTER, le Prof. Martin Birkhäuser, s'est grandement investi dans la fondation du GTER et

son positionnement au sein de la SSGO. Nous ne le remercions jamais assez pour son travail de pionnier. Grâce à son aide et avec le soutien de la présidente de la SSGO, Dresse Franziska Maurer, de l'ancien secrétaire général de la SSGO, le Prof. Mario Litschgi, et de la présidente de la SSM, Dresse Sabine Steimann, il a été possible, au prix d'un gros travail de persuasion, de convaincre les comités directeurs et les membres de l'importance d'une collaboration renforcée entre les trois sociétés, qui permettra la poursuite du développement du GTER. Au cours de l'exercice, la SSM et la SSMR ont pu, sous l'égide du GTER, s'occuper chacune d'un thème majeur à l'occasion de l'assemblée annuelle de la SSGO, qui s'est tenue à Interlaken. Les deux manifestations ont bénéficié d'une très forte affluence. Par ailleurs, une séance du comité directeur et une assemblée générale ont eu lieu.

Au cours de l'exercice, l'organisation du règlement de la formation continue, avec la médecine de la reproduction et l'endocrinologie gynécologique en guise de dominantes, a figuré parmi les principales missions du GTER. Par ailleurs, une autre mission essentielle consiste à adapter l'indemnisation TARMED des titulaires de formations approfondies à celle des endocrinologues pédiatriques et internistes concernant la dignité. Le GTER a également joué le rôle de coordinateur pour intégrer le Women's Health-Kongress, fondé par le Prof. De Geyter, dans les sociétés scientifiques que constituent la SSMR et la SSM.

Prof. Bruno Imthurn
Président GTER

Oncologie gynécologique, AGO

Dans le cadre des attributions de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique, l'AGO s'occupe notamment des questions cliniques, scientifiques et concernant la pratique professionnelle de l'oncologie gynécologique, y compris du cancer du sein. Ainsi les problèmes sénologiques sont-ils globalement intégrés dans l'AGO.

La homepage de l'AGO a fait l'objet d'une restructuration en 2010. On peut la visualiser à présent à l'adresse www.swissago.ch. Lors du congrès annuel de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique à Interlaken, l'AGO a participé aux conférences sur la séance «*Perspectives en cas de cancer du sein: la thérapie adjuvante*» le 24 juin 2010 et, en collaboration avec l'AUG, sur le thème «*Sujet tabou: traitements oncologiques et urogynécologiques chez la personne du troisième âge*» le 26 juin 2010.

En 2010, l'AGO comprenait 58 consœurs et confrères des trois régions linguistiques de notre pays. Tous les collègues travaillant en oncologie et non encore membres de l'AGO sont chaleureusement convié(e)s à y adhérer.

La prochaine assemblée générale des membres de l'AGO aura lieu le jeudi 23 juin 2011 de 18h45 à 19h45 dans la salle C du Palais des Congrès (Palazzo dei Congressi) de Lugano, à l'occasion du congrès annuel de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique.

Prof. Daniel Fink
Président, AGO

Le comité directeur de l'AGO est constitué des membres suivants:

COMITÉ DIRECTEUR:

Présidence du bureau: Prof. D. Fink, Zurich

Vice-présidence du bureau: Prof. O.R. Köchli, Zurich

Santé du sein/ Sénologie: Prof. R.A. Steiner, Coire, Dr T.H. Hess, Winterthour

Formation continue/ Formation postgraduée: Dr J. Schneider, Wetzikon,
Prof. J.-F. Delaloye, Lausanne, Prof. D. Fink, Zurich, Prof. O.R. Köchli, Zurich

Recherche: Dr M. Fehr, PD, Frauenfeld, Prof. M. Mueller, Berne,
Prof. P. Petignat, Genève, Dr E. Wight, PD, Bâle, Dr G. Vlastos, PD, Genève

Relations publiques/ Site Internet: Dr J. Schneider, Wetzikon, Prof. J.-F. Delaloye,
Lausanne, Prof. D. Fink, Zurich, Prof. O.R. Köchli, Zurich

COMITÉ DIRECTEUR ÉLARGI:

Représentant Pathologie gynécologique: Dr P. A. Diener, St.-Gall

Représentant Radiothérapie: Prof. St. Bodis, Aarau

Représentant Oncologie médicale: Prof. St. Aebi, Lucerne

Représentant Cytologie gynécologique: Dr J. Obwegeser, Zurich

Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, AUG

Pour éviter que l'urogynécologie ne se transforme en un domaine perdant son attractivité, nous avons émis pour l'avenir quelques idées portant principalement sur la promotion de la relève.

Formation continue et formation postgraduée en urogynécologie de l'AUG

Deux séminaires en urogynécologie ont été organisés avec succès tant à Aarau (Prof. Schär, octobre 2009) qu'à Genève (Dr A. Weil, PD, avril 2010). Les thèmes traités au congrès annuel ainsi que la formation continue du congrès à St. Moritz complètent l'offre de l'AUG. L'avenir des manifestations sont à nouveau prévues à Frauenfeld (21 octobre 2011) et à St. Moritz pour l'année prochaine.

D'autres possibilités de formations continue et postgraduée seront proposées aux intéressés fin 2011-début 2012. Les cours engloberont des aspects pratiques et théoriques de l'urogynécologie.

Des formations régulières sur les soins pratiques à dispenser lors de déchirures périnéales post-partum (2011 à Lucerne - Prof. Schüssler, et 2012 à Berne - Dr Kuhn, PD) abordent les problèmes du compartiment postérieur.

Formation approfondie en urogynécologie

La reconnaissance d'un titre de formation approfondie en urogynécologie est en pourparler avec la Commission pour la formation postgraduée.

Nouvelle présidente de l'AUG depuis juin 2010

Madame Dresse Annette Kuhn, PD a le mandat de présidente

Composition du Comité directeur de l'AUG depuis juin 2010:

Présidence: Dresse A. Kuhn, PD

Vice-présidence: Dr A. Weil, PD

Secrétaire: Dr D. Perucchini, PD

Trésorier: Prof. V. Viereck

Assesseurs: Prof. G. Schaer, Dr Ch. Ahtari, PD, Dr D. Faltin, Dr J. Humburg, Prof. S. Meyer, Prof. B. Schüssler

Perspectives futures:

Affiliation à l'IUGA (International Urogynaecological Association)?

Une affiliation à l'IUGA paraît souhaitable dans la mesure où elle faciliterait l'échange d'informations à l'échelle internationale. Un vote aura lieu sur ce point à l'assemblée des membres.

Dresse Annette Kuhn, PD

Gynécologie et obstétrique psychosomatiques, GTGOP

En 2010 aussi, l'une des préoccupations du groupe de travail a été d'offrir à ses membres - et en plus à l'ensemble des confrères/confrères intéressé(e)s par la psychosomatique - la possibilité d'aborder ensemble des sujets d'actualité déontologiquement difficiles et parfois délicats. En avril 2010 à Genève, nous avons activement participé à la réalisation du programme du premier congrès national de la Société Suisse de Sexologie (SSS), dont l'objectif était la promotion de l'échange et de la collaboration entre les différents spécialistes en médecine sexuelle et thérapies sexuelles de Suisse romande et allemande. Nous avons pu alors nous féliciter de la vive affluence et du déroulement fructueux de ce congrès.

Avec un après-midi de formation sur le «Maintien de la fertilité chez les jeunes patientes atteintes du cancer» en mai 2010 à Bâle et une conférence sur les «Voyages reproductifs» - thèmes proposés par nos soins de concert avec FertiForum au Congrès Women's Health de novembre 2010 - notre intention a été de se pencher sur de nouveaux sujets d'actualité touchant la médecine de reproduction. Lors du congrès annuel de la SSGO, en collaboration avec GYNEA, nous avons abordé le thème du «body-shaping». Nous nous sommes interrogés sur la manière dont ce phénomène, de plus en plus répandue aujourd'hui, doit être identifié sur le plan social et comment les médecins en gynécologie/obstétrique que nous sommes peuvent trouver à cet égard une démarche appropriée. Un avis d'experts sur les interventions de chirurgie esthétique vulvo-vaginale et de reconstruction de l'hymen sera prochainement mis à disposition des membres de la SSGO. Les présidentes du GTGOP et de GYNEA ont travaillé ensemble à la préparation de ce texte. Il était également important pour nous d'offrir des thèmes de formation postgraduée, tel que le cours organisé lors du congrès annuel sur le sujet «Identifier et aborder la violence domestique», ainsi que le workshop «Médecine sexuelle» à l'occasion du congrès Women's Health. Au congrès de l'ISPOG en octobre dernier à Venise, la Suisse s'est distinguée par plusieurs présentations de membres du GTGOP. Dans un environnement unique, cette manifestation internationale a permis aux collègues du monde entier intéressés par la psychosomatique de se rencontrer.

Mis en œuvre par Brigitte Leeners, Judith Alder et moi-même avec la collaboration d'Anja Gairing et Anna Raggi, le second

cours-bloc «Communication et conseil» (partie 1), récemment conçu et plus fortement axé sur la pratique, a reçu un accueil très positif. En décembre, nous avons une nouvelle fois réussi à répartir dans les groupes de supervision 46 candidat(e)s FMH pour l'année 2011. Les résultats de l'évaluation de la première session 2006 / 2007 ont fort heureusement abouti à une augmentation significative des compétences psychosomatiques. Ces résultats vont faire l'objet d'une publication.

Lors de l'assemblée des membres, Stefan Schmid a démissionné de sa fonction de trésorier après de longues années de travail au comité directeur. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement au service de la psychosomatique dans notre spécialité. Pour lui succéder, nous avons réussi à gagner à notre cause Anna Raggi - médecin-chef à la Maternité de l'Hôpital Universitaire de Bâle et originaire du Tessin.

Si tous les membres du GTGPO soutiennent qu'un engagement pour la psychosomatique lors leurs consultations pratiques est important, ils demeurent pas moins que leur contribution active au groupe de travail est rare. Tout le travail est ainsi assumé par un nombre réduit de personnes. Aussi est-il essentiel de recruter d'autres membres pour assurer la relève. C'est d'autant plus essentiel que nous accueillerons en février 2012 à Bâle le 2^{ème} Congrès réunissant les trois sociétés germanophones pour la gynécologie et l'obstétrique psychosomatiques, et que nous aurons besoin à cet effet d'un soutien efficace. Nous aimerions aborder de manière extrêmement variée le thème du congrès «Percevoir, respecter et franchir les frontières». A certains égards, nous traiterons d'ores et déjà ce thème lors du Congrès annuel 2011 de Lugano demandant dans quelle mesure la migration constitue un facteur de risque en gynécologie/obstétrique. La seconde session de formation postgraduée mise en place par la SSS se tiendra à la fin de l'été à Bâle et portera sur les problèmes sexuels sur fond de maladies somatiques.

Au nom du Comité directeur du groupe de travail

La présidente
Sibil Tschudin

Groupement Suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, GYNEA

L'année 2010 a été, pour Gynea, placée sous le signe de plusieurs nouveautés. En effet, le groupement a fait peau neuve et dispose désormais d'un nouveau logo. Par ailleurs, le site Internet a également été remanié. Ce dernier propose une valeur ajoutée aux membres et leur permet d'avoir une vue d'ensemble des manifestations actuelles, d'échanger leurs impressions sur le forum et de télécharger des publications essentielles. Le site www.gynea.ch a pour vocation de devenir une plate-forme majeure en matière de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente et d'être en relation avec les sociétés homologues des pays voisins.

Un prospectus a également été élaboré. Il est désormais publié et distribué de manière active afin d'accroître la notoriété de Gynea et d'inciter de nouveaux membres intéressés à rejoindre ses rangs.

Madame Noëlle Müller-Tscherrig est directrice du bureau Gynea et peut être contactée à tout moment en cas de question éventuelle. Composé de neuf membres, le comité s'est réuni à l'occasion d'une séance globale et les coprésidentes ont pu débattre à l'occasion de plusieurs téléconférences. De même, les courriers électroniques ont permis aux membres du comité de rester en contact permanent avec le bureau. Ainsi, ils ont pu prendre de nombreuses décisions et progresser.

Pendant l'été 2010, Gynea a été représenté lors de conférences du congrès annuel de gynécologie suisse à Interlaken et a également participé au symposium «Jugendsexualität und Kontrazeption» (sexualité des jeunes et contraception), qui s'est tenu à Pfäffikon/SZ. Lors du Women's Health Kongress à Bâle, les coprésidentes Dresse I. Dingeldein et Dresse R. Hürlimann ont pris part à des interventions relatives au développement de la puberté.

Gynea est plus particulièrement en relation avec le groupement allemand de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente et recommande ses cours intensifs I et II, riches d'enseignements, appliqués à cette discipline. Ces cours sont organisés chaque année à Munich (en automne) et à Finsterbergen (en été).

Gynea communique sur son site Internet toutes les formations continues en Suisse, en Europe ainsi qu'outre-Atlantique (NASPAG=North American Society of Pediatric and Adolescent Gynecology).

Dresse Irène Dingeldein
Dresse Renate Hürlimann

Colposcopie et pathologie du col utérin, GCol

L'année 2010 a été marquée par la mise en route de cours de colposcopie postgradués combinant des mises à jour théoriques et de ateliers pratiques, sous la forme du 1er cours de colposcopie à Genève et Up date à Berne. Le succès rencontré lors de ces jours de formation, en français et en allemand, a motivé les organisateurs de réorganiser de nouvelles session cette année. L'objectif de ces formations est d'unifier notre pratique et d'actualiser notre prise en charge. Parallèlement à ces cours, un effort considérable a été fait pour améliorer nos prestations quant à la prise en charge des pathologies vulvaires. Ce thème sera développé notamment au travers d'un workshop lors du congrès annuel de SSGO 2011 à Lugano.

Au courant de l'année 2011, un avis d'expert sera diffusé quant à la situation de la vaccination contre le HPV en Suisse. Un deuxième avis d'expert devra être proposé quant à la prise en charge actualisée de la cytologie au cabinet, en regard des nouvelles recommandations. Un des objectifs majeur est une unité de travail sur toute la Suisse. Un accent particulier a été donné pour offrir des directives simples pour le praticien afin de gérer la majorité des cas qui se présenteront au cabinet.

Stefan Gerber

Fondation Suisse pour la promotion de l'allaitement maternel

En 2010, la Fondation pour la Promotion de l'Allaitement maternel a transféré, après tout juste dix ans, le siège de sa société opérationnelle de Zurich Oerlikon vers Berne, à proximité immédiate de la Société Suisse de Nutrition et de l'Office fédéral de la santé publique.

Pendant l'exercice, deux séances du conseil de fondation ont eu lieu, notamment en rapport avec les planifications annuelles 2010 - 2011, selon le programme de travail déjà défini couvrant la période 2009 - 2012. Les dominantes sont, comme par le passé, la politique de santé, l'interconnexion et la communication ainsi que la mise en œuvre optimale de l'Initiative hôpitaux amis des bébés (IHAB).

En décembre 2009, l'Unicef a indiqué que l'IHAB ferait l'objet d'un repositionnement et que les évaluations seraient reporté à la fin 2011. En Suisse, une étude sur ce thème a été réalisée par le Dr Conzelmann. Dans le cadre du congrès de l'ELACTA (Alliance Européenne des Consultantes en Lactation), qui s'est tenu à Bâle du 20 au 24 octobre 2010, la fondation a organisé un symposium et l'Unicef a communiqué les premiers résultats de l'étude. L'Unicef prévoit, en conséquence, de séparer au niveau institutionnel les trois rôles «Évaluation», «Coordination» et «Conseil», de les restructurer et de les refinancer. Un processus de certification conforme à la norme ISO devrait succéder aux évaluations actuelles et les audits correspondants être confiés à une organisation professionnelle de certification. L'organisation future de l'organisme de coordination n'a pas été encore définie.

La fondation continue à se mobiliser en matière de politique de la santé afin que le thème de l'allaitement trouve sa place à l'occasion de la promulgation de lois et d'ordon-

nances nationales et cantonales dans le domaine de la politique sociale (santé, nutrition et travail p. ex.). Elle se mobilise également afin que la commercialisation des préparations pour nourrissons et d'autres produits, susceptibles d'influencer négativement l'allaitement et sa durée, soit surveillée et ajustée si nécessaire et que l'allaitement et le prélèvement du lait maternel sur le lieu de travail bénéficient naturellement, pour les mères, du soutien des employeurs. La fondation a conseillé 27 grandes entreprises/organisations à l'aide d'une présentation sur les thèmes de l'allaitement et du travail. En 2011, un modèle fondé sur les meilleures pratiques doit être élaboré avec quelques partenaires de projet sélectionnés. Le public a pu, une fois encore, prendre connaissance d'informations sur le thème de l'allaitement, notamment par l'envoi de la brochure «Allaiter - pour bien démarrer dans la vie» et des faits et données scientifiques sur l'allaitement ont été attestés. En 2011, le DVD «Breast is best» de l'hôpital universitaire d'Oslo, primé à plusieurs reprises, et qui s'adresse tant aux parents qu'aux spécialistes, sera distribué de manière synchronisée dans toute la Suisse. Il est disponible en allemand, en français et en italien. En outre, un court film visible sur Internet, vantant les avantages de l'allaitement, sera produit.

La fondation a également lancé le projet de la semaine mondiale de l'allaitement en Suisse, qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2010, sous la devise «Les femmes qui allaitent ont davantage de temps libre».

Dresse Nicole Ochsenbein-Kölble, PD

Société Suisse d'ultrason en médecine, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO

Examen du premier trimestre / Collaboration avec la FMF Allemagne

La collaboration avec la FMF (*Fetal Medicine Foundation*) Allemagne a s'est faite avec succès. Les parturientes ont à présent l'assurance que le calcul du risque sera effectué chez les médecins certifiés pour l'examen du premier trimestre, avec un logiciel validé. Le comité directeur s'est activement penché sur ce sujet. Nous sommes confiants sur la capacité de faire ses preuves au quotidien. Les médecins qui ne sont pas recertifiés auprès de la FMF Londres peuvent encore le faire. Le certificat en question doit être envoyé à la Commission chargée de l'échographie en cours de grossesse, à l'occasion de la recertification.

De plus amples informations sur le sujet sont à disposition sur le site www.sgumgg.ch.

Système de certification modulaire de la SSUM

Pour les médecins ne disposant pas de la formation de médecin spécialiste en gynécologie, la SSUM offre la possibilité d'acquérir le module Gynécologie pour l'échographie endovaginale. La procédure est régie de la même façon que pour les médecins spécialistes en gynécologie, lorsque ceux-ci veulent acquérir par exemple le module Échographie abdominale. La nouveauté réside dans l'exigence d'une évaluation récapitulative pour l'ensemble des modules de la SSUM. Nous travaillons actuellement à la réalisation de cette évaluation pour le secteur gynécologique. Si vous souhaitez vous renseigner sur le système de certification modulaire, des indications sont à votre disposition sur www.sgum.ch.

Nouvelle homepage

Notre homepage ou site Internet www.sgumgg.ch a vieilli et doit être reconfiguré(e). Cette tâche est confiée à Tilo Burkhardt, lequel a déjà présenté ses idées au comité directeur. Il a d'ailleurs obtenu l'accord de ce comité pour la mise en œuvre.

Position Tarmed

La position Tarmed «Cardiologie foetale» ne peut être facturée que par les cardiologues pédiatriques. Nous œuvrons pour que les médecins gynécologues ayant l'expérience adéquate puissent facturer eux aussi cette position. Pierre Villars va soutenir ce point de vue et demander une modification à la Commission Tarmed.

Cours pour l'examen échographique gynécologique

A ce jour il n'y a pas de centre de compétences susceptible de promouvoir l'examen échographique gynécologique, et les évolutions dans ce domaine en suisse. Les cliniques gynécologiques utilisent cet examen en tant qu'outil de travail quotidien, sans développer cette application. Contrairement au domaine de l'obstétrique, rares sont les formations dispensées sur le sujet. La Section gynécologie et obstétrique essaie d'organiser régulièrement des formations postgraduées lors des congrès de la SSGO et de la SSUM. Mais il faut en Suisse au moins un centre qui assure la promotion de l'échographie gynécologique, réalise des études et favorise les échanges à l'échelle mondiale.

Brochures sur l'examen échographique

La brochure élaborée pour «L'examen échographique en cours de grossesse» paraîtra dans le courant de l'année 2011. Elle sera remise gratuitement aux membres de la Section gynécologie et obstétrique de la SSUM. Les non-membres recevront la brochure moyennant une participation aux frais.

Un groupe de travail s'occupe depuis janvier 2011 de préparer la brochure «Échographie gynécologique».

Dr R.C. Müller, Président de la SSUMGO

Société Suisse de médecine de la reproduction, SSMR

La société suisse de médecine de la reproduction (SSMR) regroupe des professionnels actifs dans le diagnostic et le traitement des troubles de la fertilité ainsi que dans le planning familial.

Durant l'année écoulée, elle a participé activement au congrès annuel de la société suisse de gynécologie-obstétrique 2010 à Interlaken en organisant une session principale la chirurgie dans l'infertilité. Elle a co-organisé le congrès annuel Women's Health 2010 à Bâle. Durant ce congrès a eu lieu la séance annuelle de FIVNAT-CH où sont présentés les résultats des traitements de fécondation in vitro en Suisse. Enfin elle a participé à l'organisation d'un workshop sur le thème des mauvaises répondeuses et du diagnostic pré-implantatoire à Saanenmöser en janvier dernier.

La société est également politiquement active. Elle milite auprès des autorités fédérales et parlementaires, en collaboration avec d'autres organismes pour promouvoir des changements de la loi sur la procréation médicalement assistée (PMA) afin de l'adapter aux progrès réalisés dans la prise en charge de l'infertilité et rendre possible le diagnostic pré-implantatoire dans notre pays.

Je profite de relever ici le prix Nobel de médecine attribué cette année à Bob Edwards, pionnier de la fécondation in vitro.

Gabriel de Candolle

Société Suisse de ménopause, SSM

Bien que moins mouvementée, la seconde année du mandat de présidente de la Société suisse de la ménopause SSM fut de nouveau passionnante.

Congrès Women`s Health 2011

L'organisation du congrès Women`s Health 2010 à Bâle a occupé le devant de la scène. Pour la première fois, le congrès s'est tenu en même temps que la session annuelle de la maternité de l'Hôpital Universitaire de Bâle et a suscité un excellent écho. Je voudrais remercier dans ce cadre l'ensemble des intervenant(e)s pour la grande qualité des conférences.

Le prochain congrès Women`s Health aura lieu les 19 et 20 janvier 2012, de concert avec la SSMR et les maternité/CHUV de Lausanne.

Homepage

Il convient que j'attire une nouvelle fois l'attention sur notre homepage qui propose aux profanes d'une part de nombreuses informations sur la ménopause, et une rubrique pour les médecins d'autre part.

L'adresse de ce site est www.meno-pause.ch

. Merci de bien vouloir signaler l'existence de cette homepage à vos patientes et patients.

Mutations

Dr E. Wight PD s'est retiré du comité directeur de la SSM en fin d'année. Je souhaite le remercier ici pour son travail en qualité de trésorier. Récemment accueillie au comité directeur, Madame Dr P. Stute PD assume en même temps le rôle de trésorier.

Sabine Steimann, Présidente SSM

Conférence Suisse des médecins-chefs en gynécologie

L'exercice 2010 a été marqué par une série de nouvelles arrivées et de départs due aux nombreux changements de poste des médecins-chefs.

Ont été accueillis en particulier: Mme. Dr A. Kuk, Richterswil, Mme Dr V. Geissbühler, Fribourg, Prof. von Wolf, Berne. Est devenu membre émérite: Prof. D. Stucki, Fribourg.

A la fin de l'année, Prof. Zimmermann a quitté ses fonctions de président après un mandat de 4 ans. PD Dr René Hornung (St. Gall) a été élu pour lui succéder.

A la session de printemps de mai dernier, respectivement à la session d'automne de décembre, divers sujets d'actualité ont été abordés – et notamment:

- Assurance qualité dans le cadre des DRG
- Réseau d'oncogynécologie
- Embolisation de myomes
- Radiothérapie intra-opératoire pour le cancer du sein
- Compétences chirurgicales avec le nouveau titre FMH
- Avenir d'ASF. L'AQC est-elle une alternative valable?
- Directive sur la présence de médecins en néonatalogie lors de naissances à risque

D'autres « sujets de l'ordre du jour » portaient sur la réglementation de la formation postgraduée, Egone Plus, la

statistique AFS et les visites d'établissements. Concernant Egone Plus, divers auteurs sont en train de rédiger le chapitre « Plus ». Madame Ade Damilano a informé comment solutionner les problèmes de connexion et a attiré l'attention des médecins-chefs sur la nécessité de communiquer rapidement les mutations de personnel.

Concernant la statistique ASF, le comité de la SSGO a demandé au Prof. Zimmermann de redéfinir, avec un groupe de travail, les objectifs d'une statistique applicable à toute la Suisse.

Il existe parallèlement à l'ASF un autre fournisseur de statistiques spécifiques à une discipline.

En effet, la société AQC fournit depuis quelques années des statistiques à la société de chirurgie. Une grande partie des départements de chirurgie des 3 régions linguistiques ont rallié ce mode de recensement. Il convient donc de vérifier si un changement en faveur d'AQC n'augmenterait pas une acceptabilité dans tout le pays alors que 2 cliniques importantes d'un même hôpital seraient desservies par le même logiciel (benchmarking).

Roland Zimmermann

Impressum

Editeur:

Schweizerische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe, gynécologie suisse, SGGG

Die Texte wurden von den Autorinnen, Autoren direkt übernommen.
Die Redaktion nimmt an diesen Texten jeweils keine inhaltlichen Änderungen vor.

Rédaction:

Dr. med. Eduard Vlajkovic
Chefarzt Frauenklinik
Spital Zollikerberg, Trichtenhausenstrasse 20, 8125 Zollikerberg
Sekretariat 044 397 24 14, Fax 044 397 20 10, Spital 044 397 21 11
eduard.vlajkovic@spitalsollikerberg.ch

Prof. Dr. med. David Stucki
Clinique Générale
Rue Hans-Geiler 6
1700 Fribourg
Tél. 026 309 21 88, Fax 026 309 21 81

Coordination:

Frau Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH
Industriestrasse 37, 6825 Gossau
Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83
E-Mail: info@bvconsulting.ch
www.bvconsulting.ch

Mise en page:

Mike Bierwolf, E-Mail mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch

Annonce / Pharma News:

Frau Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH
Industriestrasse 37, 6825 Gossau
Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83
E-Mail: info@bvconsulting.ch
www.bvconsulting.ch